Message d'hommage à Bruno KHOLHUBER

À cet instant même débute la cérémonie d'hommage au commandant Bruno KOHLHUBER, sapeur-pompier professionnel du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, décédé le 7 octobre.

Le commandant Bruno KOHLHBER entre chez les sapeurs-pompiers en 1993 en tant que sapeur. Il s'engage dans un premier temps pour la ville de Nice puis rejoint le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes après la départementalisation en 2001. Pendant 27 ans il gravit tous les échelons jusqu'au grade de capitaine. Il devient alors chef de service au groupement des ressources humaines.

Le vendredi 2 octobre 2020, le commandant Bruno KOHLHUBER est engagé en fin d'après-midi à Saint-Martin-Vésubie, en tant que 1er chef de colonne. Vers 21h, il est missionné pour se rendre à Roquebillière afin de coordonner les actions de secours. Les conditions météo sont toujours aussi défavorables, les pluies sont intenses, le plafond est particulièrement bas et l'obscurité est totale. A 21h30, alors qu'il se déplace vers les lieux d'intervention, la chaussée s'effondre brutalement emportant le véhicule du commandant KOHLHUBER et du sapeur MILLO quatre mètres en contrebas, dans les flots déchainés de la rivière. Lors des reconnaissances, le corps sans vie du commandant Bruno KOHLHUBER est retrouvé le 8 octobre 2020.

Nous pensons en cet instant également au sapeur Loïc MILLO, compagnon d'infortune, toujours porté disparu, et auquel sera rendu le moment venu, l'hommage de la Nation.

Le commandant Bruno KOHLHUBER est nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la Nation.

La médaille de la sécurité intérieure, la médaille d'honneur des sapeurspompiers pour services exceptionnels et la médaille pour acte de courage et de dévouement - échelons or - lui sont décernées à titre posthume.

Il est promu au grade de commandant à titre exceptionnel.

Le commandant Bruno KOHLHUBER était marié et père de 3 enfants. Je vous demande de vous associer à cet hommage, rendu au même moment dans tous les services du ministère de l'intérieur, en respectant une minute de silence.